L'INFO CRA

Juin 2025

Commission Régionale d'Arbitrage

cra@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr

Aide aux clubs et arbitres

Nomination Arbitres de Club :
C'est une fonction. *L'arbitre de club* est *désigné par le président du club annuellement* et assure la *présidence* du *comité de course des régates 5C*, voir exceptionnellement 5B *uniquement dans son club* et avec demande de dérogation à la CRA. Il ne peut pas être jury.
Des **formations** peuvent être organisées sur demande, contacter les **CTA** https://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr/cta-sud-et-cta-nord/

Avis des arbitres et des clubs sur les épreuves :
Penser à **mettre son avis** sur les demandes des régates, en tant qu'**arbitre** comme en tant que **club.** Un message automatique de la CCA vous le rappelle quand un des deux l'a déjà fait. Sinon **RAPPEL systématique de la CCA 23 jours avant quand aucun arbitre n'est positionné !** Merci. Tuto sur site FFVoile pour vous aider : https://arbitrage.ffvoile.fr/clubs/designations-et-souhaits-arbitrage-club/

ATTENTION : **l'Autorité Organisatrice (souvent le club)** doit pouvoir **proposer des arbitres aux régates** qu'elle (il) organise. Bien réfléchir aux grades de régates à inscrire au calendrier (5A régional, 5B départemental, 5C club) pour ne pas être à la recherche d'arbitres au dernier moment.
Penser aussi à **envoyer vos résultats d'épreuves dans les 2 jours** avant un rappel systématique de la FFVoile. Si erreur, vous pourrez toujours envoyer un nouveau fichier qui effacera le précédent.

La **FFVoile propose un guide pratique** pour vous aider à **l'organisation d'un épreuve** : A consulter avec attention Outil Club : Le guide "Organiser une régate" | Actualités

Formation Arbitres : Comité et Juge :
A certaines dates, il manque des arbitres. Pensez à vous inscrire. **Pas d'arbitres, pas de régates !** Ce serait dommage
Arbitres de club : lancez-vous dans la formation régionale pour aider votre club à être autonome sur les régates 5B-5A.
Formations prévues en automne-hiver (dates à venir)

Jeunes de 18 à 30 ans : une formation vous est réservée. Voir à **https://arbitrage.ffvoile.fr/larbitrage/dispositif-arbitres-espoirs/** pour candidater ou rapprochez-vous des arbitres rencontrés lors des régates ainsi que de la CRA et/ou des CTA.

SCORE : depuis le début de l'année, des formations sur ce nouveau logiciel de classement ont eu lieu en Nouvelle Aquitaine. N'hésitez pas à vous entraîner sur des régates locales pour vous y habituer. D'autres formations seront proposées après l'été.
Référents : Roland DESFORGES – Daniel LA SALMONIE – Isabelle MILLAS

Règles de course 2025-2028 :

Une **version numérique** a été créée par la CCA. N'hésitez pas à **adhérer** afin de bénéficier de tutos, vidéos, … vous expliquant les **règles en dynamique** :

https://arbitrage.ffvoile.fr/regles-et-documents/regles-de-course-a-la-voile/

Relations COUREURS-ARBITRES :

Intervention arbitrage sur stage février 2023 en Open Skiff au CV Cazaux Lac. Expérience réussie au CVCL avec de jeunes coureurs pour une approche ludique avec un comité et un jury.

Nouvelle expérience enrichissante en avril 2025 avec les jeunes du CDV 17 et un arbitre comité-jury lors du stage de printemps.

Actions à renouveler lors de **stages de coureurs** pour mieux appréhender la **régate et ses règles de course** en fonction des disponibilités de chacun.

Pour organiser ces interventions, les entraîneurs peuvent contacter la CRA ou les CTA.

C'est aussi dans ces moments-là que de **jeunes arbitres** (12 – 18 ans) peuvent se découvrir et que les coureurs peuvent se familiariser avec les règles.

Pour aider à comprendre les principales règles de course, consulter les **RIR** (Règles d'Introduction à la Régate) sur le site FFVoile
https://arbitrage.ffvoile.fr/media/rrtmkp0k/rir-2024_2028.pdf

Pour **toute aide** ou renseignement, pensez à **contacter la CRA ou les CTA**